NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201726 - Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201726

1.3 Appellation du site

Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

24/04/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 03/12/2014
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/10/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031424915

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,17863°

Latitude : 45,2832°

2.2 Superficie totale

2480 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	87,3 %
26	Drôme	12,7 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
26143	GRAND-SERRE
38209	LENTIOL
38221	MARNANS
38347	ROYBON
38359	SAINT ANTOINE L'ABBAYE
38379	SAINT-CLAIR-SUR-GALAURE
38440	SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX
38505	THODURE
38561	VIRIVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		22,67 *(0,91 %)*		G	A	C	B	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		1,02 *(0,04 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		3,5 *(0,14 %)*		G	A	C	B	B
4030 *Landes sèches européennes*		63,88 *(2,58 %)*		G	A	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		127,76 *(5,15 %)*		G	A	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		9,16 *(0,37 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		17,25 *(0,7 %)*		G	C	C	B	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	17,55 *(0,71 %)*		G	A	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	46,35 *(1,87 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		813,64 *(32,81 %)*		G	A	C	C	C
9190 *Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur*		21,61 *(0,87 %)*		G	A	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	G	C	C	C	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	M	C	A	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	D			
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana dalmatina*			i	P						X
A		*Lissotriton helveticus*									X	
I		*Ischnura pumilio*				P						X
I		*Coenagrion pulchellum*				P						X
I		*Erythromma najas*				P						X
I		*Lestes dryas*				P						X
I		*Sympetrum vulgatum*				P						X
I		*Leucorrhinia caudalis*				P	X				X	
I		*Epitheca bimaculata*				P						X
M		*Eptesicus serotinus*				P	X				X	
M		*Myotis mystacinus*				P	X				X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	

M		*Nyctalus noctula*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				P	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				P	X				X	
M		*Pipistrellus kuhli*			i	P						X
M		*Hypsugo savii*				P	X				X	
M		*Plecotus auritus*				P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*					X				X	
M		*Myotis alcathoe*				P	X				X	
M		*Myotis brandtii*				P	X				X	
P		*Bombycilaena erecta*			i	P						X
P		*Calamagrostis canescens*				P						X
P		*Dianthus armeria*			i	P						X
P		*Dianthus sylvestris*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Elatine hexandra*				P						X
P		*Eleocharis ovata*			i	P						X
P		*Erica vagans*			i	P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			
P		*Helichrysum stoechas*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Ludwigia palustris*			i	P						X
P		*Nymphoides peltata*				P						X

P		*Osmunda regalis*			i	P						X
P		*Pilularia globulifera*			i	P						X
P		*Polystichum aculeatum*			i	P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*			i	P						X
P		*Scutellaria minor*			i	P						X
P		*Sparganium emersum*			i	P						X
P		*Utricularia australis*				P						X
P		*Anacamptis laxiflora subsp. laxiflora*			i	P						X
R		*Lacerta bilineata*			i	P						X
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P						X
R		*Coronella austriaca*				P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9 %
N16 : Forêts caducifoliées	78 %
N17 : Forêts de résineux	10 %

Autres caractéristiques du site

Limité à l'est et au sud par la vallée de l'Isère et à l'ouest par celle du Rhône, le plateau de Chambaran est bordé au nord par la plaine de Bièvre. Faisant transition entre le sillon rhodanien et les Préalpes, ce district naturel présente un aspect de plateau incliné doucement vers l'ouest.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité - Points essentiels :
- Qualité des eaux superficielles.
- Maintien de zones ouvertes en prairie humide ou lande.
- Maintien de l'ouverture au moins partielle des vallons à osmonde, sphaigne et drosera en conservant des zones abris pour l'écrevisse.

4.2 Qualité et importance

L'originalité de ce pays du Bas-Dauphiné réside en son substrat géologique qui n'a pas d'équivalent dans les Alpes françaises : la glaise à quartzite. Celle-ci donne des sols très pauvres, plus ou moins acides, à nappe perchée recouverts à l'état naturel par une chênaie mixte à molinie, parcourue par des vallons frais tourbeux à sphaignes et drosera.

Cette particularité géologique liée à la position biogéographique du Chambaran, en limite d'influence atlantique, explique la présence de nombreuses plantes rares, en limite orientale de leur aire. Les espèces atlantiques trouvent refuge ici dans les prairies et landes humides issues du défrichement de la forêt et dans les vallons frais, tout comme certaines espèces montagnardes se rencontrent ici à basse altitude.

Ce site des Chambaran à cheval sur les départements de l'Isère et la Drôme en région Rhône-Alpes est remarquable pour la variété des milieux présents et des espèces inféodées.

Les étangs de plaines ont une valeur patrimoniale très forte, du fait notamment de la présence d'espèces de flore protégées au niveau national ou régional comme par exemple la Scirpe ovoïde (Eleocharis ovata), la Littorelle à une fleur (Littorella uniflora), la Boulette d'eau (Pilularia globulifera) ou le Rubanier émergé (Sparganium emersum).

Les mégaphorbiaies occupent des surfaces réduites, mais présentent un intérêt patrimonial certain. Ces formations constituent également une ressource remarquable pour les insectes (floraisons abondantes).

Les habitats forestiers sont très fortement représentés : Chênaies pédonculées (avec bouleau ou à Molinie bleue) et chênaies-charmaies.

Localement, en raison d'une alimentation en eau permanente liée le plus souvent à des sources et à un climat assez humide, l'accumulation de matière organique mal décomposée génère une accumulation de tourbe dans le sol avec l'installation de groupements végétaux spécialisés. Ces stations peuvent se situer sur pente ou en fond de vallon, elles sont facilement repérables par la présence dominante de tapis de sphaignes et de molinie.

On observe sur le plateau tous les groupements dynamiques qui conduisent de la tourbière ouverte au boisement dense :

- Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération,
- Tourbières basses acides à laiches et sphaignes,
- Saussaie tourbeuse sur sphaignes,
- Bois de Bouleau pubescent à sphaignes.

Les ripisylves de type aulnaie-frênaie forment un habitat résiduel dans les vallons humides de tête de bassin versant. Ces boisements humides présentent un fort intérêt patrimonial et jouent un rôle fondamental à plusieurs niveaux : hydrologie, morphologie des cours d'eau, paysage.

Les milieux ouverts du champ de tir sont remarquables par la superficie de landes (lande à Callune, habitat 4030) et prairies à Molinie (habitat 6410) au sein d'un grand massif forestier. Ces milieux ouverts sont associés à des tourbières boisées en mosaïque.

Les ruisseaux à écrevisse complètent la richesse patrimoniale de ce site, l'Ecrevisse à pieds blancs étant surtout présente dans les ruisseaux de bonne qualité en tête de bassin.

Dans le cadre du LIFE "Terrains militaires", des inventaires ont été menés en 2013-2014 sur l'emprise du camp militaire de Chambaran (soit environ la moitié de la surface du site Natura 2000). Ils ont confirmé l'intérêt de ce site pour de nombreuses espèces de chauves-souris, dont 8 espèces d'intérêt communautaire.
Ces inventaires ont également permis de mettre en évidence la présence de deux insectes d'intérêt communautaire : le Lucane cerf-volant et une libellule peu fréquente en Rhône-Alpes, la Cordulie à corps fin.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	0,32 %
Domaine communal	0,89 %
Domaine privé de l'état	58 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs du site Natura 2000 " Etangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran " - Site d'importance communautaire FR8201726 - Office national des forêts - Agence ONF Isère - 2009 - 175 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	10 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	40 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : O.N.F. Isère (pour partie) Hotel des administrations - 9, quai Créqui - 38026 Grenoble Cedex. Camp militaire des Chambarans : Etat (Ministère de la Défense).

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201726
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523723/2009-document-d-objectifs-natura-2000-etangs-landes-vallons-tourbeux-humides-et-ruisseaux-a-ecreviss

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagement forestier des forêts domaniales : aménagement révisé en 2010 (avec présence forte d'îlots de sénescence).
Aménagement forestier du terrain militaire validé en 2011.

Document d'objectifs Natura 2000 :
Le document d'objectifs du site Natura 2000 " Etangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran " (FR8201726), réalisé par l'Office national des forêts - Agence ONF Isère, a été validé par le Comité de pilotage local le 9 novembre 2009.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis avec les acteurs locaux) :

- HABITATS AQUATIQUES
. Garantir la conservation des habitats d'intérêt communautaire liés aux mares et étangs
. Préserver la qualité des milieux aquatiques sur l'ensemble du site
. Maintenir les populations d'espèces aquatiques d'intérêt communautaire.

- HABITATS FORESTIERS
. Maintenir et restaurer les ripisylves et forêts alluviales prioritaires
. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité
. Garantir la conservation des habitats tourbeux boisés ponctuels.

- HABITATS OUVERTS
. Conserver les prairies naturelles à forte valeur patrimoniale.

- ACTIONS TRANSVERSALES
. Veille environnementale et suivi du site.
. Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques du site via la mutualisation des connaissances.
. Mise en valeur du site et développement touristique.